

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2021

L'an deux mille vingt un, le 29 mars à 19 heures 00 minute, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierrick GILLES, Maire.

Présents : Mrs GILLES Pierrick, JONCQUEZ Marc, LABIGNE Bertrand, PELLETIER Michel,
Mmes GIRARD-PERRIER Emmanuelle, BARBULÉE-COQUELIN Maryline, VERGER-MULLER Laurie, LATAPY-PUVILLAND Emmeline, MOLINARO-DEJOIE Ida,

Absents excusés : Mr LESUEUR Philippe, Mr LE GOFF Franck,

Pouvoir : Mr LE GOFF Franck à Mr GILLES Pierrick, Mr LESUEUR Philippe à Mr LABIGNE Bertrand

Nombre de présents au conseil municipal : 9

Nombre en exercice : 11

Nombre ayant pris part aux délibérations : 11

Madame GIRARD-PERRIER Emmanuelle est désignée secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Vote du compte administratif 2020
- Vote du compte de gestion 2020
- Délibération sur l'affectation du résultat
- Attribution des subventions 2021
- Vote du taux des contributions directes
- Vote du budget primitif 2021
- Contrat espaces verts
- Divers :
 - Elections départementales et régionales du 13 et 20 juin 2021
 - Point sur les travaux de l'Eglise
 - Point sur l'avancement du site internet

• Vote du compte administratif 2020

Sous la présidence de Mr Bertrand LABIGNE, 1^{er} adjoint au Maire, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2020 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Dépenses : 97 265,25 €

Recettes : 104 638,00 €

Résultat de l'exercice : + 7 372,75 €

Excédent antérieur : + 235 427,69 €

Excédent de clôture : + **242 800,44 €**

Investissement :

Dépenses : 178 992,94 €

Recettes : 47 125,94 €

Résultat de l'exercice : - 131 867,00 €

Excédent antérieur : + 190 375,62 €

Résultat à reporter : + **58 508,62 €**

Reste à réaliser dépenses : 454 733,00 €

Reste à réaliser recettes : 367 396,52 €

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020.

Avis favorable : 10 votants, 10 pour

- **Vote du compte de gestion 2020**

Monsieur le Maire rapporte qu'il est nécessaire de se prononcer sur le compte de gestion de Monsieur le Receveur pour le budget de l'année 2020.

Le compte administratif est identique au compte de gestion de la Trésorerie qui tient une comptabilité parallèle.

Le Conseil, après en avoir entendu et délibéré, approuve le compte de gestion 2020.

Avis favorable : 11 votants, 11 pour

- **Délibération sur l'affectation du résultat 2020**

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser : En dépenses pour un montant de : 454 733,00 € En recettes pour un montant de : 367 962,52 €
--

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 213 972,58 €
--

Ligne 001 : Résultat de l'exercice Excédent d'investissement (R001) : 58 508,62 €

Ligne 1068 : Affectation du résultat (R1068) : 28 827,86 €
--

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal

Décide d'affecter la somme de 58 508,62 € en recettes, au chapitre 001 de la section d'investissement du budget primitif 2021,

Décide d'affecter au 1068 la somme de 28 827,86 € en recettes, au chapitre 10 de la section d'investissement du budget primitif 2021,

Décide d'affecter la somme de 213 972,58 € en recettes, au chapitre 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021.

Avis favorable : 11 votants, 11 pour

- **Attribution des subventions 2021**

Après avoir entendu et délibéré, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour 2021.

Organisme	Montant
Amicale AC-PG Surville MJ	200,00
Fondation du Patrimoine	55,00
Ass. conservation pat. de MJ	250,00
Les Cheveux d'argent	400,00
Agir avec Becquerel	100,00
Le Souvenir Français	100,00
Amicale SDIS Acquigny	200,00
Gym Canappeville	100,00
TOTAL	1 405,00

Avis favorable : 11 votants, 11 pour

- **Vote du taux des contributions directes**

Monsieur le Maire fait remarquer que les taux d'imposition communaux sont identiques depuis 5 ans et que suite à la suppression de la taxe d'habitation, celle-ci n'est plus à voter.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2021 comme suit :

Taux de la Taxe Foncière bâti : 34,00 %

Taux de la Taxe Foncière non bâti : 43,80 %

Avis favorable : 11 votants, 8 pour et 3 absentions

- **Vote du Budget Primitif 2021**

Vu le projet présenté par Mr le Maire,

Vu la préparation budgétaire réalisée le 15 février 2021,

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide d'arrêter le BP 2021 de la commune de Mesnil Jourdain qui s'équilibre en recette et en dépense à la somme de 313 919,07 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 479 162,34 € pour la section d'investissement.

Avis favorable : 11 votants, 11 pour

- **Contrat espaces verts**

Monsieur le Maire expose les devis reçus en mairie concernant l'entretien des espaces verts sur la commune.

Devis SH SERVICES : 4 500,00 €

Devis Julien HOPPE : 6 550,00 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide de retenir le devis de Monsieur Julien HOPPE.

Avis favorable : 11 votants, 11 pour

- **Divers**

- Elections départementales et régionales le 13 et 20 juin 2021 : Monsieur le Maire précise aux élus la date des prochaines élections départementales et régionales.

- Points sur les travaux de l'Eglise : Monsieur le Maire informe que l'échafaudage a été démonté, les couvreurs sont actuellement en train de réparer la toiture qui a été abimé à cause de l'échafaudage, la base vie va être retiré prochainement. Dès réception des dernières factures et de la fin de chantier, les demandes de subvention vont être demandées. La 1^{ère} phase de la tranche optionnelle sera la redescente des cloches. Pendant cette phase de travaux, l'accès à l'Eglise sera interdit, un arrêté municipal sera pris dans ce sens.

- Point sur l'avancement du site internet : Le prestataire nous a signalé de la mise en place du site semaine 13, un lien pour le visualiser nous sera transmis vers le 05/04. Le site devrait être opérationnel courant avril 2021.

- Devis JVS : Monsieur le Maire informe avoir reçu un devis de la société JVS concernant le logiciel utilisé par l'agent administratif afin de migrer vers le CLOUD. Une délibération sera à prendre ultérieurement.

- Mare de Caillouet : Les travaux prévus en mars ont été décalés en mai 2021.

- Curage des fossés : Le curage des fossés route du Peray, le Clos des Tilleuls, RD 112 ont été effectués.

- Travaux SIEGE : Lorsque les travaux d'effacement seront réalisés à Caillouet, Monsieur le Maire se rapprochera des services du SIEGE afin de retirer la ligne ORANGE qui va de Surville au Château de la Croix Richard et de réalimenter cette ligne avec Caillouet.

Levée de séance à 21h00